



Badminton Club Poitiers

Saison 2011 – 2012

Bureau

www.bcp86.net

Président

Stéphane CHARTIER

Vice-président

Florent MAUGET

Secrétaire

Sandrine CELERIER

Secrétaire adjointe

Céline MAINTROT

Trésorier

Laurent MESLARD

Trésorier adjoint

Nicolas FOUILLADE

Contact

Mail : bcp86000@free.fr

Tel : 06 65 33 13 73

Siège social

OMS

22 place Charles de Gaulle

86000 Poitiers

Ils sont là pour répondre à vos questions et écouter vos suggestions. Voici leurs têtes, vous pourrez les reconnaître au premier coup d'œil.



Stéphane
(Président)



Sandrine
(Secrétaire)



Laurent
(Trésorier)



Florent
(Vice-président)



Céline
(Secrétaire Adjointe)



Nicolas
(Trésorier Adjoint)

Créneaux

Loisirs : pour le simple plaisir de taper le volant.

Intermédiaires : une moitié de la séance est réservée à l'apprentissage du badminton et l'autre au jeu libre.

Challenge : Mini-championnat ouvert à tous (à confirmer).

Jeunes * : ouvert aux jeunes de plus de 12 ans.

Compétiteurs * : réservé aux compétiteurs.

Jour	Licencié concerné	Gymnase	Horaires
Lundi	Loisirs	Bois d'Amour	20h30 - 22h30
Mardi	Loisirs	Chantejeau	17h30 - 19h00
Mercredi	Jeunes *	Chantejeau	17h30 - 19h00
	Compétiteurs *	G.U.3	18h30 - 20h30
	Loisirs / Intermédiaires	Paganel	20h30 - 22h30
Jeudi	Loisirs (Challenge)	Chantejeau	17h30 - 19h00
Vendredi	Loisirs	G.U.3	20h00 - 22h00
Samedi	Loisirs	G.U.3	12h00 - 14h00

* nécessite une licence entraînement

Le nombre de places est limité (20 places par créneau).

Tarifs

A partir du 1^{er} février 2012, la part du club est divisée par deux.

Le club accepte les chèques vacances et les coupons sport.

Pour réduire vos impôts, pensez au mécénat.

Les frais d'inscription aux tournois sont pris en charge par le club.

	Licence Loisir	Licence Entraînement	Tarifs
-18 ans	62 €	82 €	
Étudiants / Sans emploi	72 €	92 €	
Adulte	82 €	102 €	

	Part fédérale, ligue et CODEP	Part Club	Entraînement *	Détail
-18 ans	33,97 €	28,03 €	20 €	
Étudiants / Sans emploi	44,98 €	27,02 €	20 €	
Adulte	44,98 €	37,02 €	20 €	

Badminton Club Poitiers

www.bcp86.net

(*) Le supplément « entraînement » s'applique aux licenciés désirant participer aux séances encadrées par un formateur : créneaux Jeunes et Compétiteurs (compétitions inter-club et individuelles).



Badminton Club Poitiers

Extrait du règlement intérieur

Titre D – Article I Vie du club	La pratique du badminton durant les créneaux horaires réservés au B.C.P. et la participation à la vie du club sont offertes à tous les membres du club. L'accueil des nouveaux joueurs se fera sur chacun des créneaux proposés par le club ; un responsable du B.C.P. sera présent.
Titre D – Article II Dossier d'inscription	Les dossiers d'inscription sont à rendre complets dans un délai de deux semaines maximum. Concernant le certificat médical, il est à noter que celui-ci est obligatoire pour la pratique loisir ou compétition du badminton. Ce certificat précisant l'aptitude au badminton est joint au dossier d'inscription. Pour les joueurs vétérans désirant jouer en compétition, un certificat spécifique est demandé.
Titre D – Article III Séances d'essai	Deux séances d'essai sont accordées à tout nouveau joueur dans un délai de deux mois maximum. Lors des séances d'essai, le club pourra prêter exceptionnellement une raquette.
Titre D – Article IV Fréquentation des créneaux	Chaque membre du club ne peut jouer que sur deux créneaux par semaine choisis lors de l'inscription.
Titre D – Article V Affluence	En cas d'affluence (plus de personnes par rapport aux possibilités offertes par le gymnase), il faut assurer une rotation raisonnable sur les terrains. Le responsable du créneau a tout pouvoir pour faire appliquer ce règlement et notamment celui d'exclure certaines personnes qui ne le respecteraient pas.
Titre D – Article VI Matériel	Il appartient à chaque joueur de posséder son propre matériel (raquettes et volants). Des accords particuliers sont signés avec une société de matériel de badminton offrant des tarifs préférentiels (raquettes, volants, chaussures, shorts, ...). Les responsables des séances sont à même de fournir les renseignements.
Titre D – Article VII Amende	Toute amende infligée au club pour des fautes commises par un de ses membres sera régularisée par ce dernier (non présentation à une compétition, inscription sans accord du club, ...).
Titre D – Article VIII Ecole de badminton	Elle est réservée aux membres du club âgés de moins de 18 ans. Les enfants ne seront acceptés qu'avec le formulaire dûment signé par un parent.
Titre D – Article IX Section loisir	Cette section est réservée aux membres du club ne faisant pas partie du groupe classé. Il existe au sein de cette section, un créneau dit « Intermédiaire », encadré, qui permet l'apprentissage du badminton. Il peut bien sûr jouer lors d'une deuxième séance dite de jeu libre. Les séances de jeu libre sont ouvertes à tous les membres de la section loisir.
Titre D – Article X Groupe classé	Ce groupe est composé prioritairement aux joueurs classés et aux participants aux compétitions interclubs. Néanmoins, en fonction des places disponibles, d'autres joueurs pourront l'intégrer, sous réserve d'une motivation pour la compétition. Un relevé de présence sera effectué sur ce créneau, le cumul de 3 absences non justifiées auprès du comité directeur libèrera la place pour un autre joueur.
Titre B – Article III Le responsable compétition	Il gère les inscriptions aux différents championnats ainsi que les compétitions privées. A noter que tous les membres du club régulièrement inscrits peuvent participer à une compétition. Il gère les remboursements tels que prévus par l'article « XI » du Titre D du présent règlement intérieur à l'exclusion des frais de stages de formation.
Titre B – Article IV Les responsables de séance	Ils ont en charge la séance : accueil, matériel mis à disposition, vente de matériel en étroite relation avec le promoteur du club et le président, l'animation et l'information.



Badminton Club Poitiers

Saison 2011 – 2012

Vous

Agrafez votre photo ici (*)

Nom : Prénom :
Date de naissance : ... / ... /
Adresse :
.....
Code Postal : Ville :
Téléphone : ... / ... / ... / ... /
Email :@.....
Profession :

Créneaux

Créneau N°1	Créneau N°2
Jour :	Jour :
Lieu :	Lieu :
Horaire :	Horaire :

En plus de ces deux créneaux maximum, tout le monde peut participer à la séance du samedi.

Pièces

Seuls les dossiers complets seront acceptés

Date de dépôt avant le 31 octobre 2011

Les pièces à joindre à cette fiche d'inscription sont :

- Un certificat médical (**obligatoire pour tous**) :
 - < 40 ans* au 01/01/12, « certificat de non contre indication à la pratique du badminton »,
 - ≥ 40 ans au 01/01/12, « certificat médical annuel Vétérans »**,
- Un chèque à l'ordre du B.C.P.
- Une photo d'identité.

(*) : si < 19 ans et désirant faire de la compétition, faire en plus une demande de « simple ou double surclassement »**,

(**) : Formulaires sur le site de la ligue www.liguepcbaf.fr, rubrique « Médicale ».

Club

Comment avez-vous connu le BCP ?

Est-ce votre première inscription dans un club de badminton ?

Oui Non

Si vous venez d'un autre club, duquel s'agit-il et quel est votre classement ?

Aimeriez-vous participer à des compétitions par équipe ?

Oui Non

Seriez-vous prêt à consacrer un peu de votre temps au fonctionnement interne du club ? *Gestion des clefs d'un gymnase, organisation de tournois...*

Oui Non

Le BCP a besoin de toutes les bonnes volontés pour assurer le meilleur fonctionnement possible. Si vous voulez aider le club en prenant une charge, même minime, à votre compte, n'hésitez pas à contacter un membre du Comité Directeur.

Le club propose raquettes, volants, chaussures, etc... en partenariat avec la boutique « BADABOUM » (www.lardesports.com) à des prix défiant toute concurrence ! Demandez-nous !



Badminton Club Poitiers

Saison 2011 – 2012

Autorisation Parentale

**OBLIGATOIRE POUR LES
MINEURS**

Décharge de responsabilité médicale :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame
représentant légal de
autorise celui-ci/celle-ci à participer aux activités du club de badminton de Poitiers pour la
saison 2011/2012.

La responsabilité du club ne pourra en aucun cas être mise en cause avant ou après le
créneau ou en dehors du gymnase.

En cas d'urgence, j'autorise par ailleurs pour mon enfant toute intervention médi-
cale d'urgence qui pourrait s'avérer nécessaire.

Date :

Signature :

Décharge de responsabilité lors des déplacements lors des compétitions :

Je soussigné(e), Monsieur, Madame
représentant légal de
autorise celui-ci/celle-ci à participer aux compétitions dans lesquelles le club est engagé
et à se déplacer avec les personnes désignées à cet effet par le Président ou le Vice
Président.

Je renonce à toutes poursuites contre le club et le tiers autorisé par le Président ou le
Vice Président pour le transport lors des déplacements.

Date :

Signature :

Personnes à prévenir en cas d'urgence :

Père (ou autre) :
Nom et prénom.....
Téléphone Mobile.....

Mère (ou autre) :
Nom et prénom.....
Téléphone Mobile.....